

2021-12  
244

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **20 décembre 2021, à 18 h 30**, par visioconférence, à laquelle séance sont présents le maire, Monsieur Richard Thibault, et les conseillers suivants:

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Guylaine Larochelle

Siège #2 - Gaétan Roy

Siège #3 - Samuel Roy

Siège #4 - Tonia Despont

Siège #5 - Michel Turcot

Siège #6 - Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, maire.

Est aussi présent Madame Fadia Bayrakdar, adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe.

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 10 décembre 2021 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Tonia Despont

Appuyé par M. Gaétan Roy

Et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-12  
245

**2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Constat de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

Cette séance extraordinaire étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, les membres du conseil procèderont en conséquence.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2021-12  
246

### **3 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

ATTENDU QU'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

ATTENDU la présentation et le dépôt du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Guylaine Larochelle  
Appuyé par M. Éric Trudel

Et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024, tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question des citoyens et des citoyennes.

2021-12  
247

### **5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Tonia Despont  
Appuyé par M. Samuel Roy

Et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La séance est levée à 18 h 41

---

Richard Thibault  
Maire  
adjointe

---

Fadia Bayrakdar  
Adjointe administrative et secrétaire-trésorière